

Dans votre service d'aide à domicile, vous faites face à l'absentéisme de vos salariés et vous êtes préoccupés par leurs conditions de travail ?

Vous n'êtes pas le seul !

Pour vous aider sur ces problématiques, la CARSAT Aquitaine et ses partenaires ont créé le programme Aidants-Aidés



Depuis 2013 dans le secteur de l'aide à domicile, le programme « Aidants, aidés, une qualité de vie à préserver » a été mis en place pour répondre aux besoins d'un secteur fragilisé et en tension.

SES OBJECTIFS



Améliorer les conditions de travail des aidants professionnels et familiaux en limitant leur exposition aux risques de TMS et de chute



Rendre plus autonome en prévention des risques professionnels les SAAD par des actions de formation, des mesures organisationnelles et l'achat de matériels



Préserver l'autonomie et favoriser la mobilité des retraités à domicile

- ✓ Faire converger les notions de **qualité de service, de santé au travail et de maîtrise des coûts**
- ✓ Renforcer la relation de confiance aidants – aidés, par la compétence des salariés en réduisant le turn-over lié aux arrêts de travail

Le programme Aidants-Aidés est fait pour vous !

- Un programme **recommandé** par **86%** des SAAD
- Un programme **partenarial et unique**
- Un suivi **adapté** à chaque structure par les cabinets d'ergonomes
- Pour **96%** des SAAD, un programme qui répond à leurs besoins

Pour les SAAD déjà engagés, il a permis...

- Une **amélioration des conditions de travail** des aides à domicile, selon **70%** d'entre-elles
- Une **amélioration de la prise en charge des aidés**, selon **68%** des SAAD
- Une autonomisation des structures en matière de prévention pour **64%** d'entre-elles



Concrètement, c'est quoi le programme Aidants-Aidés ?



Un programme pour améliorer la prévention des risques professionnels dans votre service... qui a touché de plus en plus de structures en Aquitaine



Un programme qui propose aux services d'aide à domicile...

Un diagnostic prévention par des ergothérapeutes, au domicile des personnes aidées.



Le financement et la mise en place de matériels d'aide à la prestation pour les IAD : draps de glisse, barres d'appui...

Une formation des IAD à la prévention des risques professionnels et à l'utilisation des matériels et des actions de sensibilisation pour tous publics.



L'aide à la mise en place d'un parcours d'intégration des nouveaux embauchés sur la prévention des risques professionnels.



Un accompagnement par un cabinet d'ergonomes tout au long de la démarche de prévention pour le SAAD.



Les résultats observés pour les SAAD engagés



- ✓ Une diffusion de la culture de la prévention
- ✓ L'équipement des SAAD en aides techniques



- ✓ Une valorisation des salariés
- ✓ Une amélioration de la qualité de vie des aidés et des conditions de travail des aidants
- ✓ La baisse de la sinistralité pour les structures ayant acquis un bon niveau de maîtrise du programme



- ✓ L'amélioration de la qualité de prise en charge des aidés

79% des SAAD déclarent que le programme a eu, au global, un impact positif

Si vous rejoignez le programme Aidants-Aidés, voilà les bonnes pratiques à privilégier !



Engagez tous vos salariés dans la démarche de prévention et dans la mise en place du programme



Echangez avec les autres SAAD sur les bonnes pratiques à mettre en place en termes de prévention



Diffusez une culture de la prévention en créant ou mutualisant un poste de référent prévention



Appuyez-vous sur **toutes les ressources et tous les acteurs** du programme qui peuvent vous aider à le déployer

D'où viennent ces résultats ?

Ils ont été obtenus grâce à l'évaluation du programme menée par Kantar Public pour les années 2017 à 2022.

Plusieurs travaux ont été menés : l'analyse des données d'accidents du secteur, plus de 40 personnes ont été entendues en entretiens, 173 responsables de SAAD, coordinateurs et IAD ont répondu à une enquête anonymisée, 3 ateliers de travail qui ont réuni plus de 30 personnes pour établir des préconisations d'évolution du programme pour les années à venir.



Envie d'en savoir plus ou d'en bénéficier ?



Rendez-vous sur
<https://www.carsat-aquitaine.fr>
 > Entreprise > Découvrir nos programmes locaux >
 Aidants/aidés une qualité de vie à préserver



Ou sur YouTube afin de retrouver des témoignages de SAAD et de salariés :
 @carsataquitaine2733

> <https://youtu.be/2KwCTNGSUOE>



> <https://youtu.be/m-fh61UGRwk>

Pour plus d'informations sur le programme et son financement, contactez la CARSAT Aquitaine :



Stéphanie Moyal
 Ingénieur Conseil
 Département des Risques Professionnels
 Mail : prevention6@carsat-aquitaine.fr

Les partenaires du programme Aidants-Aidés

